

LES TARIFS

📌 OFFRE TRIPLE PLAY

1 jour	5,00 €
2 jours	9,80 €
3 jours	14,40 €
4 jours	18,80 €
5 jours	23,00 €
6 jours	27,00 €
1 semaine	30,90 €
2 semaines	39,90 €
3 semaines	49,90 €
4 semaines	59,90 €

📌 WIFI UNIQUEMENT

2 € par jour



Vous pouvez souscrire votre offre auprès du point d'accueil qui se situe au rez-de-chaussée, dans le hall de l'hôpital, ou auprès du bureau des entrées.

Les agents vous accueillent :

- Du lundi au vendredi de 7h30 à 20h00
- Le samedi de 8h00 à 20h00
- le dimanche de 13h00 à 20h00



NOS SERVICES MULTIMÉDIA

POUR SOUSCRIRE L'ABONNEMENT
MULTIMÉDIA,
ADRESSEZ-VOUS AUX AGENTS D'ACCUEIL OU
AU BUREAU DES ENTRÉES.



SERVICES GRATUITS

Le centre hospitalier Bugey Sud vous propose une prestation multimédia gratuite qui comprend :

- La télévision
- Le téléphone

Pour la télévision, vous avez accès gratuitement à France 3 et à Gulli.

Pour le téléphone, vous pouvez recevoir des appels téléphoniques.

SERVICES PAYANTS

L'OFFRE TRIPLE PLAY

Cette offre comprend :

- La télévision
- Le téléphone (appels illimités sur les communications nationales ainsi que vers les mobiles)
- L'accès internet wi-fi haut débit

Dans les chambres doubles, des écouteurs individuels sont disponible, afin de ne pas gêner votre voisin. Il vous suffit de les demander au personnel dans le service.

LES CHAINES DE TÉLÉVISION

TF1	NRJ12	W9
France 2	LCP Public Sénat	L'Equipe 21
France 3	France 4	TMC
Canal +	BFM TV	HD1
France 5	i>TELE	NT1
M6	D17	6ter
Arte	Gulli	RMC Story
D8	France Ô	RMC Découverte
Chérie 25	France info	LCI

À savoir

L'abonnement est payable à la souscription de l'offre.

Si vous êtes transféré(e) dans un autre service de hôpital, votre abonnement vous suit automatiquement, dans votre nouvelle chambre. Si cela n'était pas le cas, signalez-le aux agents d'accueil ou du bureau des entrées depuis votre nouvelle chambre.

Il n'est pas possible de suspendre l'abonnement en cas de départ temporaire (permission).

Aucun remboursement ne sera fait à la sortie.

Conservez votre facture, elle vous permettra d'obtenir le remboursement par votre mutuelle si votre contrat le prévoit.